

*République française - Département du Tarn*  
**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**  
**du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique St Lieux / St Jean**

**Séance du 08 avril 2024**

**Membres  
en exercice : 10**

**Présents : 8**

**Votants : 8**

**Pour : 8**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**Date de la**

**convocation :**

26 mars 2024

*L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean SENDRA*

**Présents** : Monsieur Jean SENDRA, Monsieur Gilles CORMIGNON, Madame Danièle SOULA, Monsieur Gabriel POVERT, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Madame Adeline MOULIS, Monsieur Vincent FERRELL, représentant des parents d'élèves de Saint-Jean-de-Rives, Madame Marielle VERDIN représentante des parents d'élèves de Saint-Lieux-lès-Lavaur

**Représentés** : Monsieur Jean-Luc CAZOTTES par Monsieur Jean SENDRA, Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS par Monsieur Gilles CORMIGNON

**Secrétaire de séance** : Monsieur Daniel ARMENGAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le

12 AVR. 2024

et publication le

12 AVR. 2024

**DL\_07\_2024 - Objet : Mise à disposition du personnel administratif de la Commune de Saint-Lieux-lès-Lavaur au SIRP**

M. le Président informe l'assemblée que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 le personnel administratif de la Commune de Saint-Lieux-lès-Lavaur est mis à disposition du SIRP Saint-Jean-de-Rives / Saint-Lieux-lès-Lavaur.

Il convient de renouveler les conventions de mise à disposition, chaque agent étant mis à disposition à hauteur de 3.5 h/semaine.

Le SIRP s'engage à verser trimestriellement à la Commune de St-Lieux-lès-Lavaur :

- les frais de salaires (charges patronales comprises),
- les cotisations à l'assurance statutaire souscrite par la Commune.

Il sera précisé que ces frais seront calculés en fonction de l'évolution de carrière de l'agent et de l'évolution de la cotisation d'assurance.

Le comité syndical ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu les projets de convention proposés pour la mise à disposition des agents administratifs de la Commune de Saint-Lieux-lès-Lavaur au SIRP ;
- Considérant la délibération du 02 avril 2024 n° DE-14-2024 portant mise à disposition du personnel administratif de la Mairie au SIRP Saint-Jean-de-Rives / Saint-Lieux-lès-Lavaur à compter du 1er janvier 2024 ;
- Considérant l'accord des agents concernés ;

Considérant qu'il convient d'établir de nouvelles conventions de mise à disposition ;

AGEDi Dépôt Aibi
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2024 081-258102201-20240408-DL_07_2024-DE

Et après avoir délibéré par 8 voix pour

- Approuve les conventions de mise à disposition de Mesdames Régine DEVIDAL et Nadège GELIS, secrétaires de Mairie de la Mairie de Saint-Lieux-lès-Lavaur au SIRP Saint-Jean-de-Rives / Saint-Lieux-lès-Lavaur établies à compter du 01/01/2024 à hauteur de 3.5 h/semaine pour chaque agent.
- Habilite M. le Président à signer ces conventions de mise à disposition.
- Demande à M. le Président d'inscrire au budget 2024 du SIRP la contribution financière annuelle correspondant à cette mise à disposition qui sera versée à la Commune de Saint-Lieux-lès-Lavaur.
- Précise que la contribution financière versée par le SIRP à la Mairie de Saint-Lieux-lès-Lavaur :
  - sera revalorisée et suivra l'évolution de la carrière des agents concernés et de la cotisation d'assurance statutaire de la Commune,
  - fera l'objet de versements trimestriels.
- Demande à M. le Président d'informer M. le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn et M. le Trésorier.
- Habilite M. le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'État et sa publication.

Saint-Lieux-lès-Lavaur,  
le 08 avril 2024

Pour extrait conforme  
Le Président  
Jean SENDRA

S.I.R.P.  
SAINT JEAN DE RIVES  
SAINT LIEUX LES LAVAUR  
MAIRIE  
81500 SAINT LIEUX LES LAVAUR

AGEDI Dépôt Albi
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2024 081-258102201-20240408-DL_07_2024-DE